



PRÉVENTION RISQUE INCENDIE

MANIEMENT DES EXTINCTEURS

CONTEXTE

Article R 4227-39 du Code du travail (exercices et essais périodiques au cours desquels la personne apprend à se servir des moyens de premiers secours), l'ensemble du personnel de l'entreprise est concerné par la formation à la manipulation des extincteurs.

OBJECTIF

Être capable d'intervenir efficacement face à un début d'incendie.

CONTENU

Module théorique :

- Situer le risque incendie dans son environnement de travail
- Connaître les moyens de secours
- Application des consignes locales

Module pratique :

- Mise en situation sur un feu avec maniement extincteur

PUBLIC

Toute personne.

PRÉREQUIS

Maîtrise du français (oral et écrit)

MOYENS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- Théorique et travaux pratiques.
- Un support de formation remis à chaque stagiaire.

ÉVALUATION

Théorique.

DOCUMENTS DÉLIVRÉS SI RÉUSSITE DE L'ÉVALUATION

Attestation de présence est de réussite sans durée de validité (à définir par l'employeur).

PRIX ET DURÉE

2 heures : tarif à la session 500€ HT.

NOTA

- Formation intra entreprise sur demande avec 10 stagiaires maximum par session.
- Formation pouvant être réalisée dans vos locaux.